

**Le mois d'août se termine. Sur le poste de Beauvais, il aura été frais avec près de un degré de déficit sur les températures maximales comme sur les minimales, peu ensoleillé avec un déficit de 55 heures soit 25% et ... sec ! avec un déficit hydrique de 37 mm soit un peu plus de 70%.**

Les semis de colza qui ont profités de la fraîcheur résiduelle de début août ont donc bien levé, et pour les plus avancés le stade 2 feuilles est atteint. Par contre, pour les semis plus tardifs non levés, on va commencer à attendre l'eau prévue à partir de ce week end.

Les cultures à récolte d'automne (betteraves, maïs, tournesol ...) ont bien profité des pluies d'été avec une végétation luxuriante, mais les stades ne s'enchainent pas, et si les betteraves sont malgré tout à peu près dans le mouv', une inquiétude commence à pointer sur les dates de récolte des maïs et autres tournesols.

## **COLZA**

Avec la persistance d'un temps peu pluvieux et malgré les bonnes rosées, l'activité des limaces reste limitée. Maintenir la vigilance comme indiqué la semaine passée jusqu'au stade 4 feuilles. Utiliser les pièges qui sont plus fiables pour mettre en alerte, et en présence de limaces sous les pièges, commencer l'observation d'éventuels dégâts sur les plantules. Rappelons que les apports d'azote minéral ne sont plus autorisés après le 31 août.

## **Surveiller les petites altises**

Si les conditions sèches réduisent le risque limaces, elles accentuent le risque petites altises dans les parcelles à risque. Les grosses altises arrivent généralement plus tard. Se reporter au message précédent pour la méthode de piégeage/observation.

Eviter de détruire des repousses de colza à proximité de jeunes parcelles de colza jusqu'au stade 4 feuilles, pour éviter un transfert des ravageurs vers les cultures avant le stade limite de sensibilité.

Prévoir une intervention uniquement au-delà de 80% de pieds qui présentent des morsures avec plus de 25% de surface foliaire détruite. Ne pas traiter avant en pensant être préventif sur les dégâts de larves de grosse altise en hiver/printemps car il ne s'agit pas de la même espèce et il n'y a aucune corrélation. Au contraire sur altises mieux vaut intervenir uniquement en cas de nécessité absolue pour préserver au maximum l'action des auxiliaires, seule solution viable à moyen terme, les solutions chimiques étant à bout de souffle et insuffisantes sur de fortes pressions.

## **BLE**

La fabrication des semences est en cours. Les grains à faible PS ne perdent pas de faculté germinative, donc mieux vaut faire sa semence avec un lot à faible PS et vendre ceux à bon PS ! Les petits grains, s'ils ne sont pas semés trop profonds, lèvent aussi bien que les gros, voire mieux que les très gros (voir trains de moissonneuse sous les menus pailles !). C'est juste une question de réserves d'énergie pour réussir à faire émerger le coléoptile. Sur les lots à faible PMG (Poids de Mille Grains), il faudra en tenir compte pour ne pas semer trop de grains / m<sup>2</sup> à poids égal. Il n'y a pas de souci de qualité qui pourrait faire baisser la faculté germinative, avec quasiment pas de grains germés, ou fusariés. On ne s'attend pas non plus à des soucis de présence de sclérotés d'ergot, qu'il ne faut évidemment absolument pas ressemer.

Pas d'inquiétude du côté de la carie, mais vu la gravité de la maladie il est déconseillé de faire l'impasse sur une simple protection fongicide efficace (CelestNet/Prepper à 0,2 L/quintal). Dans des situations particulières avec objectif de baisse d'IFT, on pourra exceptionnellement envisager

une protection à base de vinaigre mais il est trop tôt. L'efficacité diminue de semaine en semaine après application, il faut donc traiter au plus près du semis.

**Conseil collectif rédigé pour le département de l'Oise mardi 31 août 2021 (BSV G.C. N°29), par Dumoulin François, Ingénieur Références Méthodes, Chambre d'Agriculture de l'Oise Odase.**

Message rédigé à partir d'observations ponctuelles sur des parcelles de référence (parcelles fixes ou flottantes du réseau d'épidémiosurveillance du territoire, BSV, groupe DEPHY, plate forme régionale d'expérimentation) et locales, par les conseillers et techniciens de la Chambre d'Agriculture de l'Oise : H.Baudet, M.Demeiller, F.Dumoulin, L.Legrand, L.Neels, B.Schmitt, S.Wieruszski. Les messages sont adaptés au contexte global du département de l'Oise, sans pouvoir prendre en compte toutes les spécificités locales ou parcellaires, ni les objectifs de l'agriculteur. Les produits phytosanitaires ne sont cités qu'à titre d'illustration, indépendamment de tout intérêt particulier et commercial. Chaque produit cité pointe un lien vers le site [e-phy](#) du MAAPAR, donnant accès à aux données réglementaires (n° d'AMM, matières actives, dosages, usages, DAR, ZNT, nombre d'applications maximales, bonnes pratiques,...). L'utilisation des produits phytosanitaires et la décision d'intervenir restent sous l'entière responsabilité des exploitants et opérateurs en exploitation agricole.

Lire l'étiquette du produit commercial avant son utilisation.

***La Chambre d'Agriculture de l'Oise est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture sous le n° IF 01762 pour son activité « conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques », dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.***